

**CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TELEOVRONNAZ SA**

Les actionnaires de TELEOVRONNAZ SA sont convoqués en **assemblée générale ordinaire le**

**Vendredi 18 septembre 2020 à 19h00**  
**Centre sportif cantonal, Ovronnaz**

---

## Ordre du jour

1. Contrôle des présences (à 18h30)
2. Procès-verbaux de l'assemblée générale du 18 octobre 2019 et de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2020
3. Rapport du Conseil d'Administration
4. Comptes 2019/2020 (au 30 avril 2020)
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, des comptes et de la répartition du résultat  
Proposition du CA : acceptation
7. Décharge aux organes responsables  
Proposition du CA : donner décharge au Conseil d'Administration
8. Elections statutaires
  - Conseil d'Administration  
Proposition du CA : élection de 4 membres sortants et de 3 nouveaux membres pour un mandat de trois ans
  - Organe de révision  
Proposition du CA : Fiduciaire Fidag SA pour un nouveau mandat de 1 an
9. Divers

Les comptes au 30 avril 2020 sont à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société à Ovronnaz, aux heures d'ouverture (lundi – vendredi 09h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00).

Suite à l'entrée en vigueur au 01.07.2015 de la Loi fédérale sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), un registre des actionnaires doit être tenu. Seuls les actionnaires préalablement inscrits au registre des actionnaires sont habilités à voter et élire. Les modalités d'inscriptions sont publiées sur le site [www.teleovronnaz.ch](http://www.teleovronnaz.ch).

Les cartes de vote sont à retirer au secrétariat de l'assemblée, au moins une demi-heure à l'avance (18h30).

Le Conseil d'Administration

Ovronnaz, août 2020

